

A la recherche des origines des noms de Monnières

11ème épisode

Un château, des fossiles, de la boue et tant d'autres choses ...

Ayant rejoint depuis peu la Direction Générale des Services de la Commune de Gorges, il m'appartenait de vous entretenir sur deux sujets intercommunaux qui sont : La Gravelle et les Mortiers.

C'est sur ce dernier que nous allons nous pencher aujourd'hui.

Rappelons tout d'abord, que le toponyme Mortier se partage entre la Court des Mortiers et le Mortier Huet en Monnières,



et les Haut et Bas Mortier en la commune de Gorges.



Procédons par ordre, enfin dans un certain ordre.

Mortarium, rappelle en latin la boue. Cette dernière s'applique en l'espèce à ce que l'on appelle à l'heure actuelle les zones humides. Quand on connaît les lieux truffés de mares et d'étangs, pour l'instant, pas de problème. Dans certains cas, c'était même l'endroit qu'ovins et bovins venaient piétiner pour boire.

Chacun a entendu parler du mortier, de chaux en particulier, ce mélange de sable et de chaux, ancêtre du ciment qui jointait tous les murs anciens.

Quel rapport me direz-vous avec de la boue ?

Eh bien, le terme toponyme Mortier renvoie aussi à ce qui a l'apparence du mortier, et en l'espèce, aux faluns. Les faluns sont des roches calcaires composées de milliers de squelettes d'animaux marins qui vivaient entre 23 et 3 millions d'années dans une mer qui partait de la baie du Mont Saint-Michel et finissait dans ce qui deviendra le marais breton (en Vendée), remontant jusque dans la région de Blois à l'est, et isolant en forme d'île la pointe de la Bretagne.

On aurait volontiers pensé que les Mortiers de Gorges et Monnières dérivait de la boue, jusqu'à la découverte de l'article ci-après. Son auteur, pour ceux qui suivent les épisodes depuis le début le connaissent, avec une histoire géologique de la Minière, je veux citer Monsieur J. RICHARD-MARGOTIN, nantais qui mettait ses loisirs à profit pour arpenter nos contrées depuis sa propriété des Loges, en Monnières. L'article suivant a été publié dans le bulletin de la Société Géologique et Minière de Bretagne en 1927.

« PRESENCE D'UN NOUVEAU FALUN AUX MORTIERS EN GORGES (Loire-Inférieure).

Le nom de Mortier a été donné parfois à des localités dont le sol renferme des sables, des calcaires ou argiles qui ont été exploités à une époque plus ou moins ancienne, sans doute parce que l'on y faisait du « mortier ».

Parmi les gisements faluniens qui portent ce nom, on peut citer en Loire-Inférieure : Le Mortier (commune de Noyal-sur-Brutz) ; Le Mortier (commune de Vertou) ; Le Mortier-Boisseau (commune de Saint-Lumine-de-Clisson) ; Le Château-du-Mortier (commune de Remouillé). Dans le Maine-et-Loire : Le Mortier (commune de Contigné). Dans la Mayenne : Saint-Laurent-des-Mortiers. En Indre-et-Loire Le Mortier (commune de Channay).

Me basant sur ces considérations, je visitai, en juillet 1922, au Sud de la Loire-Inférieure, à la limite des communes de Monnières et de Gorges, les localités suivantes qui se touchent pour ainsi dire : Le Mortier-Huet, la Cour des Mortiers, et les Mortiers (Haut et Bas).

C'est en ce dernier point, à 3 k. 5 environ, à l'Ouest de Gorges, vers la rive droite d'un petit ruisseau qui descend vers la Sèvre Nantaise, dans une prairie qui le borde, que, grâce à une petite excavation de 1 mètre de profondeur sur 2 de largeur, située elle-même au centre d'un petit monticule, je recueillis quelques morceaux d'argile jaunâtre et grisâtre qui me parurent renfermer du calcaire. Après avoir un peu examiné les alentours, il me sembla que ces matériaux n'étaient pas absolument en place, mais qu'ils provenaient d'une petite excavation voisine inondée, envahie par la végétation, et touchant les dernières maisons du village.

Je lavais lentement cette argile, puis la tamisai plusieurs fois et l'examinai à la loupe. Je vis bientôt qu'elle était très riche en menus débris de fossiles ; elle renfermait des morceaux de calcaire de quelques centimètres et des fragments de quartz rougeâtre. L'ensemble, pulvérisé au mortier, fait nettement effervescence avec l'acide chlorhydrique. En résumé, il y a bien là un gisement falunien, les matériaux recueillis en offrant tous les caractères, et parmi les restes fossiles rencontrés on reconnaît plusieurs genres de Lamellibranches, dont un petit Pectinide, de nombreux Foraminifères et Bryozoaires, des Polypiers, etc. Une petite fouille faite en ce lieu permettrait d'en savoir plus long. C'est ce que je me propose de faire si les circonstances le permettent. Ce gisement est situé à peu de distance de ceux analogues des environs de Saint-Lumine-de-Clisson. Il n'est qu'à 2 k. 5 au N. du plus proche.

Il est possible que ce falun ait été exploité comme castine pour la fonte du fer de la région. C'est ce que feraient croire les anciennes scories de fer situées sur la rive opposée du ruisseau, près de la Cormerais, au N.-E, à 1 km environ.

Sur la rive gauche du ruisseau affleurent les micaschistes granulitiques affectés par des phénomènes dynamiques intenses, comme l'a si justement fait remarquer M.A. Lacroix dans sa thèse. Plus loin vers Gorges, commence le Massif de Gabbro. »

Que redire de plus ? Les toponymes en « mortier » s'étendent aussi sur la proche Vendée. En fait ils suivent des faluns que l'on trouve des Côtes d'Armor à la Rochelle.

Si les gisements de Saint-Lumine-de-Clisson, sont connus, d'autres ont été découverts sur Saint-Hilaire-de-Clisson aussi. Le creusement de la voie de contournement de Clisson en a révélé d'autres à cheval sur Clisson et Gorges, livrant entre autres, dents de requins, ossements de siréniens (lamantins et dugongs) et autres coquillages.

En réalisant avec mon ami Pascal Bouton, la carte géologique de la commune, nous eûmes le privilège de nous voir ouvrir les portes de la propriété où se trouve dorénavant le Centre équestre en la Court des Mortiers. En pleins travaux, nous pûmes profiter des excavations et affouillements du sol. On en est ressorti avec une certaine gêne. On trouvait d'étranges quartz qui ressemblaient fortement à ceux qu'on trouve avec les faluns, mais pas de faluns.

Il faut donc se résoudre à attendre la prochaine excavation sur Gorges, sans doute, pour retrouver des faluns, des vrais.

Et encore faut-il que le ruisseau qui donne la limite de nos deux communes n'ait pas changé de cours, et ça, c'est une autre histoire, ...

Revenons à des données plus pratiques.

Haut et Bas désignent en la commune de Gorges, non pas une désignation d'altimétrie particulière, mais à une époque la petitesse de la ferme des Bas qui regardait avec envie la ferme du Haut. Cette toponymie condescendante cache parfois une réelle différent d'altimétrie, encore faut-il que le relief s'y prête.

La toponymie admet des hauts et des bas, mais aussi des grands et des petits, et même un « menu » dans le sud de la Mayenne.

Retraversons le ruisseau pour revenir à Monnières.

Le Mortier Huet a vu revenir quelques habitants ces dernières années. Son nom dérive de Monsieur Huet qui a été dans les premiers à coloniser les lieux. Les ancêtres de ce dernier venaient probablement de Normandie ou du Maine, où ce patronyme est commun. Encore une fois, il dérive de l'ancien patronyme Hue, provenant de la racine germanique hug signifiant intelligent. Cette racine se retrouve dans un patronyme non moins célèbre Hugo.

Quant à la Cour(t) des Mortiers, sa terminaison en « t » est rare, mais néanmoins présente dans certains textes. Elle renvoie au latin « cortis », la cour de ferme. Il ne faut pas se méprendre sur cette ferme romaine, ou gallo-romaine, siège d'une exploitation dirigée par un colon faisant office de seigneur. Si les noms en « court » sont discrets dans l'Ouest de la France, il n'en n'est pas de même dans le bassin parisien ou à l'Est de celui-ci.

Là aussi, les germains sont arrivés et ont transformé la cour de ferme en un fortin qui allait devenir le château des Mortiers, lieu de naissance de Jehan Meschinot, poète à la cour de Bretagne, seul homme célèbre de Monnières, à un caprice de ruisseau près.

A suivre

Pierre PAILLARD